



CREULLY SUR SEULLES

Nombre de conseillers

Elus : 40  
Présents : 27  
Absents : 13  
Procurations : 05  
Votants : 32

## COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 OCTOBRE 2018

L'an deux mil dix-huit, le 30 octobre à 20 heures 30 minutes, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la salle communale de la commune déléguée de Saint Gabriel Brécy, sous la présidence de M. Thierry OZENNE, Maire de la Commune nouvelle de Creully sur Seulles.

**Présents :** Thierry OZENNE, Maire. Franck DUROCHER, Jean-Paul BÉRON, Maires délégués. Christine LEGUERN, Geneviève SIRISER, Virginie SARTORIO, Katia OMONT, Edmond GILOT, THOMAS Hubert, Jacky CARRÉ, Cyrille MAUDUIT (à partir du point 4) ; Maires-adjoint.

Patrick BARETTE, Yves BERNARD, Alain COUZIN, Pascale DUCROCQ, Lydie ETIENNE, Gérard GARIAN, Nathalie GAUTIER, Dominique GILLES, Jean LEFRANCOIS, Thierry LEROY, Géraldine MARIE, Nicole MICHEL, Yolande PICARD, Claudine VANSTAEN, Pierre FÉRAL, Alexandre RAY,

**Procurations :** Yves JULIEN à Franck DUROCHER, Antoinette DUCLOS à Dominique GILLES, Madeleine LAISNE à Claudine VANSTAEN, Régis LEFRANCOIS à Jean LEFRANCOIS, Christelle LE COADOU à Nathalie GAUTIER.

**Absents :** Mélanie BEKAERT, Laurence COLLET, Bernard LOUIS, Françoise MORVAN, Florent VAUVERT, Mathilde FAUCHIER-DELAUVIGNE, Geoffrey RENOUF, Patrick SENEAL.

**Secrétaire :** Virginie SARTORIO

Monsieur le Maire demande à l'assembler d'ajouter de 2 points à l'ordre du jour :

- 17) Assurances (suite à la commission finances du 29 octobre)
- 18) Création commission « Assainissement »

### 1) Désignation du secrétaire de séance : Virginie SARTORIO

### 2) Approbation du compte rendu du conseil municipal du 25 septembre 2018 à l'unanimité

### 3) Décision modificative Budget 00203 « ZA Creully »

L'assemblée approuve à l'unanimité la décision modificative n° 1 du budget ZA.

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
D 042-71355 : +99 941.31 €	R 1068-00 : - 99 941.31 €
R 002-002 : +99 941.31 €	R 3355-040 : +99 941.31 €

### 4) Subventions accordées pour les voyages scolaires du collège de Creully

L'assemblée valide à l'unanimité le tableau des subventions comme suit :

Coût du voyage	Année scolaire 2017/2018	Proposition année scolaire 2018/2019
150 € à 250 €	25 €	25 €
251 € à 300 €	30 €	30 €
301 € à 350 €	35 €	35 €
+ 350 €	40 €	40 €

## 5) Emprunts garantis des organismes HLM

Présentation Jean-Paul BERON

- a) Information relative au rapprochement LOGIPAYS et CALVADOS HABITAT – Transfert des garanties

Le conseil d'administration de LOGIPAYS a validé le rapprochement avec CALVADOS HABITAT dans un but de mutualisation. Ce transfert ne nécessite aucune formalité, juste une information au conseil municipal.

- b) Réaménagement d'emprunts PARTELIOS HABITAT (Allongement de 5 ans)

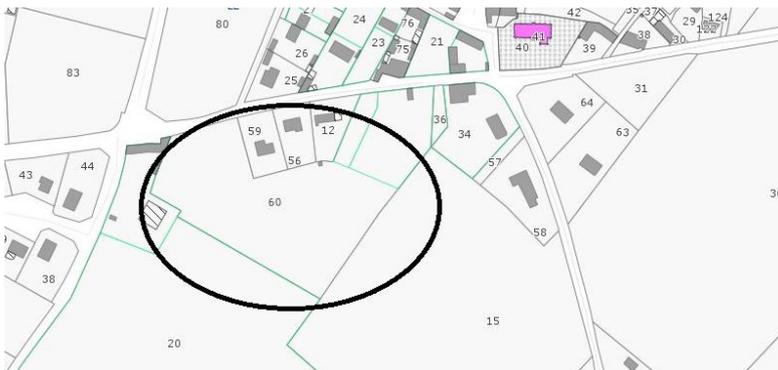
Dans le cadre de la loi de finances 2018, PARTELIOS HABITAT a mis en œuvre un ensemble de mesures dont la réduction de loyer de solidarité (RLS). Dans une perspective d'accompagnement, la Caisse des Dépôts propose à PARTELIOS HABITAT un allongement de 5 ans des prêts initialement garantis par la mairie de Creully. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Numéro emprunt	Date initiale de fin	Date avec allongement
1299528	2033	2038
1299506	2025	2030

## 6) SDEC : Retrait de la commune de Pont Farcy et adhésion CDC Vallée Orne Odon

- a) Le Conseil municipal valide à l'unanimité l'adhésion de la CDC Vallée Orne Odon  
b) Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le retrait de la commune de Pont-Farcy

## 7) Proposition d'acquisition terrain de St Gabriel Brécycy ZE60



Les membres du Conseil Municipal mèneront une prochaine réflexion sur l'acquisition de cette parcelle en réserve foncière communale, en permettant à l'agriculteur, actuellement locataire, de continuer à exploiter ce terrain aux mêmes conditions qu'actuellement.

## 8) Travaux Chemin Blanc

Présentation Virginie SARTORIO

La commission voirie, réunie le 14 septembre 2018, propose la réfection du Chemin communal des carrières. La bande roulante est à la charge de la communauté de communes STM mais le pluvial est de compétence communale. Après délibération, l'assemblée à l'unanimité, désigne le Cabinet Cécile CLEMENCE en tant que maître d'œuvre et autorise le Maire à engager les travaux, d'un montant estimatif de 10 500 €.

## 9) Nivellement terrain ZA

Présentation Virginie SARTORIO

Suite à l'acquisition dudit terrain en décembre 2017, il est nécessaire d'effectuer un nivellement. Franck DUROCHER se charge d'effectuer une mise en concurrence. L'assemblée, à l'unanimité, autorise le Maire à engager les travaux si le devis des travaux n'excède pas 5 000 € TTC.

## 10) Présentation du rapport d'activité de la CDC Seulles Terre et Mer

## 11) Hall multi-raquettes

Vu le compte-rendu de la commission d'appel d'offres du 5 octobre 2018, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide de valider l'engagement du Cabinet AAMR de Granville en tant que maître d'œuvre
- Autorise le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier

## **12) Convention défense incendie St Gabriel Brécy**

Vu l'avis du maire délégué de St Gabriel Brécy ;

Vu les futures implantations des citernes incendie de la commune déléguée de St Gabriel Brécy ;

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise monsieur le Maire à établir des conventions de mise à disposition de Points d'eau incendie dans le cadre de la défense extérieure contre l'incendie avec les propriétaires désignés ci-après :

- DE KERROS Véronique, parcelle cadastrée ZB 72 ;
- DUROCHER Gérard, parcelle cadastrée ZH 32 ;
- Indivision, parcelle cadastrée ZE 23.

## **13) Convention de prêt « aire sportive » à l'Institut Lemonnier**

*Présentation Franck DUROCHER*

Vu l'avis du maire délégué de St Gabriel Brécy ;

Vu la demande de l'Institut Lemonnier (anciennement EPH) ;

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise monsieur le Maire à établir une convention de mise à disposition, à titre gracieux, pour l'utilisation des terrains et aires sportives communales de la commune déléguée de St Gabriel Brécy se situant derrière l'Ecole, du 1<sup>er</sup> septembre au 30 juin, renouvelable chaque année par tacite reconduction.

## **14) Futur rond-point Avenue des Canadiens**

Dans le cadre du développement de la zone 1AUZC, l'aménagement de l'intersection est obligatoire.

Le département prendrait en charge la bande roulante. Dans le cadre de sa compétence développement économique, et de la récupération de la contribution économique territoriale, la question de la prise en charge d'une partie des travaux par la Communauté de Communes Seulles Terre et Mer est évoquée. La réunion du 16 novembre prochain traitera de ces points avec les acteurs concernés par ce projet.

Si la CDC n'était pas maître d'ouvrage, le conseil municipal valide à l'unanimité que la commune de Creully sur Seulles porte le projet et soit maître d'ouvrage.

Le conseil municipal vote à l'unanimité moins 1 voix CONTRE une limite financière de 60 000 € (soit 30% d'un montant aujourd'hui estimé à 200 000 €).

## **15) Présentation du dispositif MAIA (méthode pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie)**

*Présentation Jean-Paul BÉRON*

Le dispositif MAIA (soutenu par la région) est une application pour tablette et smartphone, de partage et d'échange pour et par les seniors afin de lutter contre l'isolement et pour le maintien à domicile. Le coût annuel pour la commune est de 2000 €, et gratuit pour les utilisateurs. L'application regroupe entre autres les thématiques suivantes :

- Animaux (gardiennage en cas d'absence...)
- Courses (journaux, courriers, pharmacie...)
- Numérique (faciliter l'accès à Internet, perfectionnement...)
- Loisirs (cinéma, balades...)
- Déplacements (rendez-vous...)
- Sport (pratique, partage et découverte)

Monsieur le Maire propose au conseil municipal, une présentation lors d'un prochain conseil municipal.

## 16) Modification du tableau des emplois – filière technique

Suite à l'avancement de grade de l'agent d'entretien, le conseil municipal, à l'unanimité, valide le tableau des emplois de la filière technique comme suit :

CAT	Grade	Nb poste	Position statutaire	Temps d'emploi
C	Adj. technique 2 <sup>e</sup> classe principale <b>Adj. technique 2<sup>e</sup> classe principale</b>	1 <b>1</b>	TC non pourvu <b>TNC Création</b>	35/35 e <b>7/35e</b>
	Adjoint technique	4	TC pourvu	35/35 e
	Adjoint technique <b>Adjoint technique</b>	1 <b>1</b>	TNC pourvu <b>TNC suppression</b>	3.90/35 e <b>7/35 e</b>
	Adjoint technique (château)	1	TC pourvu	35/35 e

## 17) Assurances

Suite à la commission finances du 29 octobre dernier, Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la compagnie Axa située à Creully, a fait un effort considérable sur les montants des cotisations pour l'ensemble des contrats de Creully sur Seulles. Le montant de ces cotisations est de 18 338.30 € au lieu de 25 577.52 € La somme HT ne dépassant pas 25 000 €, l'appel d'offre n'est pas obligatoire.

Le conseil municipal décide de suivre l'avis de la commission finances et vote à l'unanimité l'attribution du marché pour l'année 2019 à la compagnie AXA Mr Lerable Creully. Une nouvelle mise en concurrence se fera pour l'année 2020.

Les assurances des commune déléguées de Villiers et St Gabriel sont donc résiliées au profit d'AXA Assurances Creully.

## 18) Création d'un groupe de travail « Assainissement »

A l'unanimité, l'assemblée désigne les membres du groupe de travail pour les futurs travaux des réseaux d'assainissement des 3 communes déléguées, comme suit :

- Jacky CARRÉ
- Edmond GILOT
- Jean LEFRANCOIS
- Virginie SARTORIO
- Hubert THOMAS
- Pierre FÉRAL
- Franck DUROCHER
- Jean-Paul BÉRON
- Yves JULIEN

## 19) Informations et questions diverses

- Projet d'extension du cimetière de St Gabriel Brécy (730 m<sup>2</sup>), l'acquisition du terrain serait d'un montant de 3000 € (prévoir commission cimetière afin d'évoquer ce dossier, mais également d'unifier les tarifs des 3 communes déléguées) ;
- Le transfert de la compétence Assainissement à la communauté de communes STM est prévu pour 2020, possibilité de report de ce transfert si 20% des communes représentant 25% de la population délibèrent sur cette opposition ;
- Le théâtre de Caen propose des réservations aux prix « abonnés » pour les habitants de Creully sur Seulles ;
- Ecuries du château : étude de faisabilité terminée, sollicitation des subventions en cours ;
- Antennes opérateurs actuellement sur le château d'eau, les loyers sont donc versés au SMAEP, il serait souhaitable d'étudier la faisabilité de la pose d'un mât pour y faire poser les antennes ;
- Intervention gendarmerie « information auprès des séniors – délinquance de proximité » ;
- SMAEP du vieux colombier
- Cérémonies du 11 novembre :
  - 9h45 Saint Gabriel
  - 10h15 Villiers
  - 10h45 Creully
- Pose officielle de la plaque de Roger LEVERT au cimetière le vendredi 9 novembre – RDV 13h30 mairie;
- Fête de la pomme le Week end du 17 novembre ;
- Arbre de Noël des enfants de Creully sur Seulles, le samedi 8 décembre (besoin de bénévoles, Cyrille MAUDUIT, Jacky CARRÉ, Gérard GARIAN se proposent) – Flyers à distribuer ;
- Le bulletin municipal 2019 sera établi comme l'année précédente par Monsieur ADAMY ;
- Difficultés de stationnement rue de Bayeux à Villiers le Sec (prévoir commission voirie) ;
- Cheminements doux écoles et collège, voir feu tricolore avec détection de vitesse ? A étudier.

Séance levée à 22h30